

Deflexivity Phenomena in French and Italian: Convergent Typological Evolutions?

Les phénomènes de déflexivité en français et en italien: évolutions typologiques convergentes ?

Fenomene de deflexivitate în limbile franceză și italiană: evoluții tipologice convergente?

Louis BEGIONI

CAER EA 854, Université de Provence

Abstract

Our study provides a comparison of the diachronic evolution of French and Italian in order to bring out the points of convergence and the most characteristic differences in particular a typological point of view. Our approach is based on the systemic diachronic as well as the fundamental concept of déflexivité. It analyzes the reference to the personal sphere in the noun phrase (especially regarding the article and the demonstrative) and the expression of the person in the verb phrase) and shows a typological evolution "neo-insulating" for French and inflected for Italian.

Résumé

Notre étude propose une comparaison des évolutions diachroniques du français et de l'italien dans le but de faire émerger les points de convergences et les différences les plus caractéristiques en particulier d'un point de vue typologique. Notre approche s'appuie sur la systémique diachronique ainsi que sur le concept fondamental de déflexivité. Elle analyse la référence à la sphère personnelle dans le syntagme nominal (concernant surtout l'article et le démonstratif) et l'expression de la personne dans le syntagme verbal) et met en évidence une évolution typologique « néo-isolante » pour le français et flexionnelle pour l'italien.

Rezumat

Studiul nostru propune o comparație între evoluțiile diacronice ale limbilor franceză și italiană, în scopul de a evidenția punctele de convergență și diferențele cele mai caracteristice, în special din punct de vedere tipologic. Abordarea noastră se sprijină pe sistemica diacronică, precum și pe conceptul fundamental al deflexivității. Ea analizează referirea la sfera personală în sintagma nominală (privind, mai ales, articolul și demonstrativul) și exprimarea persoanei în sintagma verbală) și evidențiază o evoluție tipologică « neo-izolantă » pentru limba franceză și flexională pentru cea italiană.

Key-words: Romance linguistics, comparative linguistics of the Romance languages, diachrony, systemics, psychomechanics of language.

Mots-clés: linguistique romane, linguistique comparée des langues romanes, diachronie, systémique, psychomécanique du langage.

Cuvinte cheie: lingvistică romanică, lingvistica comparată a limbilor romanice, diacronie, sistemică, psihomecanica limbii.

Dans cette étude, nous proposons de comparer les évolutions diachroniques du français et de l'italien afin de mettre en évidence les points de convergences et les différences les plus caractéristiques en particulier d'un point de vue typologique. Dans des études précédentes [1], nous

avons insisté sur ce que nous avons appelé les convergences décalées entre les deux langues en montrant les évolutions convergentes pour l'utilisation de l'article défini et l'évolution du système temporel des temps du passé. Ici, nous souhaitons mettre l'accent sur la systémique diachronique et nous appuyer sur le concept fondamental de déflexivité.

1. Les définitions de la déflexivité

Pour cela nous nous réfèrerons au numéro 178 de la revue *Langages* consacré à la déflexivité:

On observe dans l'évolution du latin aux langues romanes un certain nombre de phénomènes linguistiques qu'il nous semble pouvoir regrouper sous le concept de déflexivité. Traditionnellement, dans les langues romanes, ce terme, créé par Gustave Guillaume, s'applique à des déplacements — généralement des antépositions — de marques morphologiques dans le domaine nominal et le domaine verbal. Dans le cadre de la psychomécanique du langage, Ronald Lowe en donne une définition précise: il s'agit d'un "procès diachronique par lequel un signifié, initialement incorporé à la forme d'un mot, acquiert le statut de mot indépendant dans la langue" (2007 : 557).

Pour Gustave Guillaume, ce processus s'accompagne d'une dématérialisation qui aboutit, dans le cas de l'article, à une forme sans matière.

Tout en nous situant dans la même perspective, nous élargirons cette conception de la déflexivité car elle nous semble avoir une portée explicative beaucoup plus générale. Elle devrait en effet prendre en compte l'ensemble des phénomènes liés à ce processus. Si l'on reprend l'exemple de l'article défini, il s'agit certes d'un "mot indépendant dans la langue", mais qui reste syntaxiquement dépendant du substantif qu'il actualise. Par ailleurs, il s'agit bien d'une forme dématérialisée issue du démonstratif latin, mais cette réduction sémantique n'est pas totale : elle conserve les éléments d'actualisation et de détermination présents dans le démonstratif, rendant ainsi le lien entre l'article et le substantif beaucoup plus fort.

Notre conception de la déflexivité est à replacer dans le cadre d'une systémique diachronique des langues où les évolutions successives correspondent au passage d'un système à un autre. La langue est en équilibre systémique à une époque T1; elle subit des changements linguistiques surtout au niveau de la morphologie et de la syntaxe qui ne sont, dans un premier temps, que des microvariations qui vont s'insérer dans des processus plus fondamentaux. Les variations importantes vont engendrer un déséquilibre du système qui doit resystématiser l'ensemble de ses règles de fonctionnement afin de retrouver un nouvel équilibre à une époque T2.

La déflexivité concerne le plan morphologique (puisque'il s'agit d'une redistribution de la morphologie) et le plan sémantique (puisque la construction de l'article défini repose sur une réduction sémantique). Mais nous venons de voir que la syntaxe est aussi impliquée. On est, dès lors, en droit de se demander quelle place revient, dans cette évolution, aux processus syntaxiques qui accompagnent les processus morphologiques et sémantiques ? Un lien doit nécessairement exister entre les trois plans, mais de quel ordre est-il ? Comme il ne paraît pas vraisemblable que ces trois processus soient, tous les trois, conjointement, la cause de la déflexivité, quelle en est la cause première ?

2. Les mécanismes de la déflexivité

Considérer que la déflexivité se limite à la création d'un morphème indépendant venant se substituer provisoirement d'abord, puis définitivement, à la désinence, est donc bien une vision réductrice des processus de déflexivité. Par exemple, la déflexivité portant sur la disparition des désinences casuelles latines dans les langues romanes, aboutit, certes, à la création de l'article (exprimant le genre et le nombre), mais aussi à bien d'autres formes linguistiques : entre autres, les prépositions, le partitif, le gérondif français, les auxiliaires, les pronoms personnels sujets français, les diminutifs et les augmentatifs. Ainsi, le diminutif italien *un diavoluccio* se traduit en français par plusieurs éléments anticipés : 'un bon petit diable' ; *un omaccione* par 'un grand méchant homme', les adjectifs espagnols *chico*, *chiquito*, *chiquitín*, *chiquirritín* sont rendus en italien par *piccolo*, *piccoletto*, *piccolino* et *piccino* et, en français par

petit, plus petit, tout petit, vraiment tout petit. Mais s'en tenir à cette vision essentiellement morphologique de la déflexivité laisse de côté un élément capital : le changement des règles régissant la syntaxe des marques morphologiques dans la phrase.

Les mécanismes de la déflexivité sont plus complexes : ils passent, le plus souvent, par la constitution d'un mot lié qui, par une opération de saisie anticipée réductrice de sens — désémantisante —, reçoit une partie des éléments exprimés par la forme grammaticale de la langue de départ. Ces nouveaux mots liés ne portent pas toute la signification des anciens morphèmes. Les autres éléments manquants se portent ailleurs, en fonction du nouvel équilibre systémique qui s'est créé dans la langue, en particulier sur l'ordre des mots. Ainsi, les différentes fonctions incluses dans la désinence latine vont être exprimées essentiellement par l'ordre des mots pour le nominatif et l'accusatif, partiellement pour les autres cas qui peuvent avoir recours aux prépositions.

La déflexivité se caractérise donc par l'ensemble des opérations de redistribution d'éléments morphologiques liés dans le cadre de nouvelles priorités hiérarchiques dans le système de la langue [2].

Pour expliciter notre démarche, nous prendrons en considération les éléments suivants en français et en italien:

- dans le syntagme nominal, les relations entre l'article, le démonstratif et la sphère d'appartenance de la personne,
- dans le syntagme verbal, l'évolution de l'expression de la personne.

2. Les relations entre l'article, le démonstratif et la sphère d'appartenance à la personne

2.1. Le cas de l'article

Par rapport au français contemporain, en ancien français comme dans l'italien d'aujourd'hui, les personnes interlocutives sont incluses dans une large sphère d'appartenance. Lorsque l'une d'elle apparaît, elle entraîne avec elle sa sphère d'appartenance, ce qui signifie que les êtres et les objets qu'elle implique sont automatiquement définis par un lien de type anaphorique. La liaison entre la sphère d'appartenance et la personne n'empêche cependant pas une distinction entre les deux: il est toujours possible de ne pas tenir compte de cette implication préalable. Ainsi, la phrase italienne *Vuoi comprare una macchina ?* peut être traduite littéralement en français par "Tu veux acheter une voiture ?" parce qu'elle ne présuppose aucun lien d'appartenance entre la voiture et la personne de référence, la deuxième personne en l'occurrence. La voiture, dans la phrase italienne comme dans la phrase française, pourrait être achetée par la deuxième personne pour elle-même ou pour toute autre personne (enfant, ami, etc.): le destinataire n'est pas pris en compte. La voiture n'est déterminée d'avance ni par la personne, ni par le contexte. En revanche, la phrase italienne *Vuoi comprare la macchina?* — largement plus utilisée que la précédente — présente l'article défini *la* qui révèle que la voiture a été prise en compte dans la sphère d'appartenance de la personne. L'article défini *la* n'indique pas ici que la voiture est déterminée, comme ce serait le cas de *la voiture* en français contemporain : bien au contraire, en italien, la voiture reste tout à fait indéterminée. La fonction de l'article ne porte que sur le lien d'appartenance de l'objet "voiture" à la personne de référence. Dès lors, cette voiture — quoique non encore achetée — n'est pas prévue pour une autre personne que celle de référence. Comme le français, dans son fonctionnement morphosyntaxique actuel, ne fait plus rentrer la voiture dans la sphère d'appartenance de la personne, pour la traduction littérale on est obligé (si on ne fait pas référence à une voiture précise évoquée par le contexte linguistique ou extra-linguistique) de remplacer l'article défini de l'italien par un article indéfini : *Tu veux acheter une voiture ?* Il est cependant possible en français familier d'avoir une traduction qui prend en compte le rapport d'appartenance à la personne de référence en réintroduisant celle-ci au niveau du syntagme verbal : *Tu veux t'acheter une voiture ?*

On se rend bien compte ici que si le français veut expliciter le rapport d'appartenance, il ne peut le faire qu'au niveau du syntagme verbal, avec un pronom personnel datif — *t'* —. Il s'agit d'une forme qui focalise sur la personne et qui insiste d'une manière bien plus marquée sur cette focalisation que la phrase italienne *Vuoi comprare la macchina?* Mais l'italien a également la possibilité de focaliser de la même manière sur la personne, au niveau du syntagme verbal. Dans ce cas, la phrase aura une structure et une signification similaire à celle de la phrase française: *Vuoi comprarti una macchina?*

A la fin de cette première approche comparative des fonctions respectives de l'article en français et en italien, on peut remarquer que l'article français peut être qualifié de "mono-valent" en ce sens qu'il sert à rappeler que le substantif qui le suit a déjà été déterminé, antérieurement, dans le discours. Son fonctionnement suit un ordre progressif et ne fait aucune référence à la personne: l'article défini français a donc fonction de rappel d'une détermination antérieure dans le discours.

En revanche, l'article défini italien est "bi-valent": il possède, comme l'article français, la même fonction de détermination du substantif qui le suit, mais, comme c'était aussi le cas en ancien français, il a une seconde fonction: celle de mettre en relation l'être ou l'objet avec la sphère d'appartenance de la personne. Lorsque ce second type de détermination est utilisé, le premier n'est plus pertinent. C'est pourquoi nous avons pu affirmer que dans la phrase *Vuoi comprare la macchina?* l'article "la" ne confère pas au substantif une valeur sémantique déterminée, car c'est la référence à la sphère de la personne qui est, alors, sa fonction essentielle.

L'article défini italien possède à la fois une fonction de rappel d'une détermination antérieure dans le discours et fait référence à la sphère d'appartenance de la personne.

On peut en conclure que le processus de dématérialisation du démonstratif vers l'article a été poussé jusqu'à son terme en français contemporain et a abouti à une répartition complémentaire entre l'article indéfini *un* et l'article défini *le*. L'article défini de l'ancien français, tout comme celui de l'italien, n'ont pas été aussi loin dans ce processus: la valeur démonstrative s'est certes affaiblie, mais elle reste plus forte qu'en français contemporain, et le rapport à la sphère de la personne est l'une des caractéristiques fondamentales de leur fonctionnement.

Comment expliquer la disparition, en français contemporain, de la référence de l'article défini à la sphère de la personne? Plusieurs hypothèses s'offrent à notre réflexion: faut-il penser que la référence à la personne de l'article défini ne dépendait que de la matière sémantique qui le constituait et que le processus de dématérialisation plus poussé qu'en ancien français et en italien l'aurait complètement évacué? Mais ne faut-il pas aussi prendre en considération le fait que la personne soit avant tout liée au syntagme verbal et que le rapport de l'article défini, en ancien français et en italien, avec la sphère d'appartenance de la personne, dépende directement de la personne contenue dans le syntagme verbal.

2.2. Le cas du démonstratif

Pour le système du démonstratif, on peut observer de fortes similitudes entre l'ancien français (pour la période la plus ancienne) et l'italien. L'opposition *CIST/CIL* de l'ancien français correspond à l'opposition de l'italien *QUESTO/QUELLO*. Ces systèmes sont très similaires à celui de la seconde phase du latin classique où *HIC* est abandonné au profit de *ISTE*. *CIST* et *QUESTO* rendent souvent compte de situations subjectivées par le locuteur et permettent au locuteur de focaliser l'attention de son interlocuteur sur une personne, un objet, une situation qui les concernent tous les deux.

QUELLO et *CIL* renvoient tous les deux à l'espace énonciatif du HORS MOI, c'est-à-dire de la troisième personne.

On voit bien dans ce système qu'une morphologie interne se distingue. En effet, on peut mettre en évidence les morphèmes suivants :

–*ST*– et –*L(L)*– où l'opposition personnelle se manifeste pratiquement comme en latin par la morphologie personnelle. Cette différenciation repose sur une opposition phonétique –*ST*/–*L(L)*

qui peut être interprétée sur le plan phonosémantique. En effet, les traits articulatoires du son [s] peuvent être interprétés analogiquement comme un mouvement continu qui est brutalement arrêté par l'occlusive [t] ; cette analogie articulatoire délimite un espace proche de celui qui est à l'origine de la locution, c'est-à-dire ce que nous avons appelé l'espace du MOI. Au contraire, le mouvement articulatoire de la consonne [l] n'est pas arrêté et peut se poursuivre indéfiniment jusqu'à l'extinction du souffle pulmonaire : il explicite ainsi un espace ultérieur au précédent c'est-à-dire un espace qui se situe au-delà de celui des interlocuteurs, l'espace du HORS MOI. Cette division de l'espace interlocutif se fondant sur l'opposition phonosémantique que nous venons d'explicitier est identique à celle qui a existé en latin entre *ISTE* et *ILLE*.

De l'ancien français au français moderne, la dernière phase de l'évolution de ce système va voir le renforcement d'une nouvelle opposition symétrique *CE N-ci/CE N-là*. Le démonstratif *CE* coexiste à côté de *CIST* et de *CIL* avec une valeur sémantique neutralisée qui, en fonction des situations, correspond à celle de *CIST* ou à celle de *CIL*. C'est le cas de l'exemple suivant cité par G. Moignet (1973, p. 111):

Renart, 404 *Sire Bruns, prenez ceste estole,
Et vos, Sire Bruianz li tors,
Recommandez l'ame dou cors.
La jus an mi cele costure
Me faites une spouture
Entre ce plain et ce jardin.*

D'après C. Marchello-Niziat (1995 p.170 et 171), les formes *CE N-ci* et *CE N-là* ont remplacé au XV^e siècle les formes longues du démonstratif, préfixées en *i-* (par exemple *ICIST* ~ *ICIL*). Elle présente cette évolution comme phonétique et morphologique sans en définir la valeur sémantique.

En français moderne, les emplois de *CE N-ci* et *CE N-là* vont respecter les critères suivants : *-CI* permet d'identifier le référent grâce au contexte d'énonciation c'est-à-dire le locuteur, le lieu et le moment de l'énonciation et le discours ; en revanche l'emploi de *-LÀ* ne permet cette identification que grâce aux éléments référentiels qui ne figurent pas dans le contexte d'énonciation.

3. L'expression de la personne dans le syntagme verbal

On sait qu'au départ, en latin, le sujet du verbe était exclusivement intraverbal. C'est encore le cas en italien : on observe même un renforcement des désinences verbales exprimant la personne, soit par l'utilisation d'un système vocalique cohérent et qui tend à se généraliser à l'ensemble des conjugaisons — *-o* pour la première personne, *-i* pour la deuxième personne, *-a/-e* pour la troisième personne, *-mo, -te* et *-no* pour les personnes du pluriel —, soit par l'introduction d'une séquence finale *-go* à la première personne (rappelant le latin *ego*) : lt. *tollo* > it. *tolgo* 'j'enlève', lt. *soluo* > it. *scioglio* 'je dissous', lt. *venio* > it. *vengo* 'je viens', lt. *teneo* > it. *tengo* 'je tiens', etc.

C'était aussi le cas en très ancien français, comme le souligne Gérard Moignet : "Si, en très ancien français, l'emploi du pronom reste rare et généralement expressif, répondant à une intention d'insistance ou d'opposition, il devient par la suite plus fréquent, puis courant et normal, sans qu'aucune nuance stylistique se laisse percevoir. Il devient la marque de la personne sujet. Dans la prose du début du XIII^e siècle, c'est l'absence du pronom sujet qui devient relativement rare [4]." De l'ancien français jusqu'au français contemporain, l'évolution n'a fait que se poursuivre avec un pronom personnel sujet de plus en plus indépendant et des désinences verbales tendant à disparaître ou à être antéposées : ainsi, l'apparition d'un nouveau pronom *on* (< homme) permet à *nous on chante* de concurrencer, dans le français parlé d'aujourd'hui *nous chantons*.

Désormais, la personne intraverbale, en français, est complètement sortie à l'extérieur du verbe: elle se construit en langue à la suite d'un processus de déflexivité parvenu à son terme. Une fois extraite de l'ensemble des constituants amalgamés composant le verbe (lexème verbal, aspect,

mode, temps, personne et sa sphère de référence), la personne, représentée par le pronom personnel sujet, n'exprime plus qu'elle-même et ne peut plus avoir de liens anaphoriques avec les êtres et les objets qui, auparavant, dépendaient d'elles. Seuls restent attachés à la personne les êtres et les objets qui contribuent à son identité personnelle, familiale ou sociale.

Conclusions sur les évolutions typologiques du français et de l'italien

Si nous considérons les exemples que nous avons analysés relatifs à la déflexivité de l'italien et du français dans le syntagme nominal et le syntagme verbal, on peut se rendre compte que la référence à la sphère personnelle est un élément fondamental qui permet de caractériser les évolutions. Le français porte les phénomènes de déflexivité à leur terme en éliminant progressivement les rapports avec la sphère personnelle d'appartenance : d'une manière quasi-totale pour l'article et le démonstratif au sein du syntagme nominal, d'une manière irréversible (même si ce phénomène est en cours) en commençant par le présent de l'indicatif au sein du syntagme verbal. Il en va tout autrement en italien où ce rapport est maintenu dans le syntagme nominal et renforcé au sein du syntagme verbal ; le pronom personnel sujet n'y est pas obligatoire et les oppositions vocaliques des désinences postverbales se sont renforcées au cours du temps. Le français a donc tendance à construire toutes ses unités morphologiques en langues en les antéposant aux substantifs et aux verbes qui deviennent des unités lexicales non marquées alors que l'italien par sa double morphologie nominale, ses rapports confirmés à la sphère d'appartenance personnelle dans le syntagme nominal et dans le syntagme verbal continue de construire ses substantifs et ses verbes en discours. Nous proposons donc une hypothèse, sans doute très hardie sur le plan de l'évolution typologique: le français tendrait à devenir une langue « néo-isolante » alors que l'italien resterait plus proche du latin et des autres langues romanes en restant dans la catégorie des langues « encore » flexionnelles.

References

1. Begioni Louis, « La situation linguistique de l'Italie : convergences décalées avec les langues romanes », in L. Begioni et C. Muller (eds.), *Problèmes de sémantique et de syntaxe, Hommage à André Rousseau*, Lille, CeGes, Université Charles-de-Gaulle – Lille 3, 2007, p. 161-178.
2. Begioni L. et Rocchetti A. (2010), « La déflexivité du latin aux langues romanes: quels mécanismes systémiques sous-tendent cette évolution ? », dans Begioni L. et Bottineau D. (éds), *La déflexivité*, Langages 178, Paris, Armand Colin, p. 67-68.
3. On est parfois obligé, dans la traduction, de rendre l'article défini italien *il/la* par un démonstratif français plutôt que par l'article défini : *vedi la macchina nel parcheggio ?* 'Tu vois **cette** voiture dans le parking ?'
4. Gérard Moignet, *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck, 1973, p. 128.

Bibliography

- BEGIONI L., « La situation linguistique de l'Italie: convergences décalées avec les langues romanes », in L. Begioni et C. Muller (eds.), *Problèmes de sémantique et de syntaxe, Hommage à André Rousseau*, Lille, CeGes, Université Charles-de-Gaulle – Lille 3, 2007, p. 161-178.
- BEGIONI L. et BOTTINEAU D. (éds) (2010), *La déflexivité*, Langages 178, Paris, Armand Colin.
- BEGIONI L. et ROCCHETTI A. (2010), « La déflexivité du latin aux langues romanes : quels mécanismes systémiques sous-tendent cette évolution ? », dans Begioni L. et Bottineau D. (éds), *La déflexivité*, Langages 178, Paris, Armand Colin, p. 53-66.
- GUILLAUME G. (2004 [1954-1958]), *Prolégomènes à la linguistique structurale II. Discussion et continuation psychomécanique de la théorie saussurienne de la diachronie et de la synchronie*, R. Lowe (éd), Québec, Les Presses de l'Université Laval.

LOWE R. (2007), *Introduction à la psychomécanique du langage. I : Psychosystématique du nom*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

MARCELLO-NIZIA C. (1995), *L'évolution du français. Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Armand Colin, Paris.

MARCELLO-NIZIA C. (2006a), « Du subjectif au spatial : l'évolution des formes et du sens des démonstratifs en français », dans *Langue française 152*, p. 114 -126.

MOIGNET G., *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck, 1973, p. 128.

